

*Initiatives ministérielles*

**M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing):** Madame la Présidente, je pense que je pourrais poser au député de Burin—Saint-Georges la question que j'ai déjà posée au député d'Egmont.

Il se souviendra qu'en 1977, le gouvernement libéral avait diminué les fonds versés aux provinces en mettant fin au financement global. En 1982, avec la fin du Programme de revenus garantis, les provinces ont subi une autre réduction de fonds de 6 milliards de dollars. En 1983, le programme de compressions des 6 et 5 p. 100 a eu pour effet de réduire les contributions aux provinces de près d'un demi milliard de dollars.

Je me demande si le député pourrait dire pourquoi—puisque le député d'Egmont n'était pas prêt à le faire—les compressions sont si terribles lorsque ce sont les conservateurs qui les imposent, mais qu'elles ne sont pas si graves lorsque ce sont les libéraux?

**M. Simmons:** Madame la Présidente, je remercie le député de Saskatoon—Clark's Crossing pour sa question. Lorsqu'il l'a posée à mon collègue, le député d'Egmont—et je savais qu'il y apporterait une bonne réponse, ce qu'il a fait d'ailleurs—je me suis trouvé à dire avec une certaine envie: «Si seulement on me posait une question comme celle-là.» Je ne lui ai vraiment pas demandé de la poser. Je dois le préciser au départ, madame la Présidente. Je le remercie de toute façon.

La réponse est très simple. Tout d'abord, un membre d'un parti qui n'a jamais été au gouvernement et qui n'y sera jamais ne pourrait pas comprendre que quelquefois un gouvernement doit procéder à des modifications, à des ajustements. Les gens vous indiquent parfois que la mesure est comble.

Est-ce qu'il demande vraiment ce qui distingue les libéraux des conservateurs? Les néo-démocrates, les socialistes de salon—s'il fallait qu'ils soient de vrais socialistes, ils auraient de graves ennuis—peuvent se permettre de l'être parce qu'ils touchent des salaires convenables. S'ils formaient jamais le gouvernement, ils s'en apercevraient. Entre temps, ils s'inquiètent de leur taux de popularité dans les sondages.

Vous remarquerez ce qui se passe, madame la Présidente. Tous les jours, 85 p. 100 de la population de notre pays critique le gouvernement. Pourtant que font les néo-démocrates? Ils se demandent qui va avoir le siège de second sur le *Titanic*. Ils se disputent au sujet des sièges du *Titanic*, alors qu'ils devraient représenter les gens dans une attaque contre le gouvernement. Ils jouent

des coudes pour s'imposer ici parce qu'ils craignent qu'on les évince d'une façon ou d'une autre.

Je dis à ce collègue qui ne fera jamais partie du gouvernement à moins d'avoir le bon sens de demander à être admis à notre caucus—et nous prendrions sa demande en considération parce qu'il est assez brillant—que voici la réponse. La différence est la suivante. Il dit partout dans le pays que les libéraux et les conservateurs sont bonnet blanc et blanc bonnet. Lorsque, en 1972 et à d'autres occasions, nous avons commencé à prendre des mesures qui n'étaient pas particulièrement populaires, nous avons compris le message des Canadiens. Or, nos vis-à-vis en sont incapables.

• (1840)

Selon moi, l'un des principes les plus fondamentaux de notre type de gouvernement, de démocratie parlementaire, consiste à faire preuve d'initiative en tant que gouvernement mais à ne jamais imposer des mesures aux gens. Il ne s'agit absolument pas de dire aux électeurs que c'est là le remède à tous leurs maux et qu'ils doivent l'avalier, même si cela va leur faire mal. Le patient, le pays dans son ensemble, doit vouloir de ce remède.

Or, les Canadiens ont dit carrément qu'ils n'en voulaient pas dans le cas de la TPS et du Financement des programmes établis. Ils nous l'ont précisé en 1977 et en 1982, et nous les avons écoutés. C'est la différence entre un libéral et un conservateur.

Pour ce qui est de la différence entre les conservateurs et les néo-démocrates, les premiers forment parfois le gouvernement, les autres jamais.

**M. René Soetens (Ontario):** Madame la Présidente, le député de Burin—Saint-Georges, à Terre-Neuve, a prononcé un excellent discours. Bien entendu, au début de ses observations, il a laissé entendre que ceux qui venaient de l'Ontario n'étaient pas intéressés à partager avec le reste du Canada les avantages dont ils jouissent. Cependant, cela est bien loin de la réalité, car nous souhaitons que tous les Canadiens profitent d'une part de la prospérité sur laquelle nous pouvons compter.

En fait, à la suite de l'élection du gouvernement de Brian Mulroney en 1984, nous avons facilité le partage avec le reste du pays. Par le biais d'un gouvernement conservateur, nous avons permis à de nombreuses régions du pays de profiter de choses extrêmement positives.

Ainsi, à Terre-Neuve, depuis 1984, nous avons créé 29 000 nouveaux emplois. Par contre, lorsque le parti du député était au pouvoir, le nombre d'emplois créés n'a été que de 1 000. Le nombre de chômeurs a baissé de